

**Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles
Commune de Saint Leu**



**Zonage Réglementaire du Risque
- PLANCHE 2 - Les Colimaçons
Echelle 1/5 000**

Avril 2015



LEGENDE :

Zones d'interdiction

- R1 : a) afa forte inondation combinée à un afa mouvements de terrain; afa élevée ou très élevée mouvements de terrain combinée à un afa fort ou moyen
- R2 : afa moyen mouvements de terrain et un afa nul ou moyen inondation

Zones de prescriptions

- B2u : afa moyen de mouvements de terrain en zone "secteurs urbains à enjeux sécurisables"; afa moyen de mouvements de terrain en zone "secteurs urbains à enjeux sécurisables" et un afa nul ou moyen inondation
- B2 : afa moyen inondation et afa nul ou faible à modéré mouvements de terrain
- : afa faible à modéré mouvements de terrain combinée à un afa nul inondation; afa nul inondation et nul mouvements de terrain

ECHELLE 1 / 5 000

Fond topographique: BD TOPO® ©IGN 2012
Fond parcellaire: ©DGFIP - PCI vecteur © 2014
Cartographie: BRGM Réunion - 2014

Les informations cartographiques (parcellaire, bâti, voirie, lieux-dits, etc.) sont matérialisées pour permettre de faciliter l'identification des parcelles concernées par le présent zonage d'alea du PPR multi-aleas de Saint-Leu, notamment dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation ou d'utilisation du sol.

